

---

United Nations  
Group of Experts on  
Geographical Names

Working Paper  
No. ~~25~~ 76

Seventeenth Session  
New York, 13-24 June 1994

---

Item 13  
of the Provisional Agenda

MEETING OF THE WORKING GROUP ON PUBLICITY AND FUNDING

Normalisation des noms géographiques  
et patrimoine culturel des nations  
problématique et perspectives

---

submitted by Canada, Commission toponymique du Québec

NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES  
ET PATRIMOINE CULTUREL DES NATIONS  
PROBLÉMATIQUE ET PERSPECTIVES

Ce texte s'inscrit dans la foulée de la 6<sup>e</sup> résolution de la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques tenue à Montréal en 1987 («[...] Considérant l'importance des noms géographiques en tant qu'éléments significatifs du patrimoine culturel des nations [...]»). Il prolonge aussi le document intitulé **Promotion de la valeur patrimoniale des noms géographiques** déposé à l'occasion de la Quatorzième Session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (Genève, 1989) et rattaché au point 17 de l'ordre du jour de cette session. Ces considérations toponymiques prennent place également au lendemain de changements majeurs qui ont touché la carte politique eurasiatique et qui ont favorisé et qui favorisent encore l'émergence de nouveaux États souverains. Ces transformations ont pour conséquence notamment de placer ces États devant le défi de gérer complètement eux-mêmes leur géographie et leur nomenclature géographique et, pour plusieurs d'entre eux sans doute, de se doter des institutions responsables de ce mandat.

Depuis 1960, et surtout depuis la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques en 1967, les nations du monde ont adopté un ensemble de résolutions qui servent de balises aux autorités compétentes dans la mise sur pied d'organismes responsables des noms géographiques et dans le traitement de ces noms par ces autorités. Ces résolutions ont pour objectif de favoriser une normalisation optimale de la nomenclature géographique au niveau international, en prenant comme référence la normalisation qu'effectuent les autorités compétentes des États. La dimension technique de la normalisation des noms géographiques a mobilisé l'essentiel de l'attention jusqu'ici dans ce que l'on pourrait appeler la phase pionnière de l'opération, qui correspond à la mise sur pied d'organismes toponymiques compétents et à l'adoption de normes visant à encadrer l'inventaire, le traitement et la diffusion des nomenclatures géographiques.

Par ailleurs, l'arrivée à l'avant-scène de l'histoire d'une série d'États souverains, principalement des foyers nationaux dont l'identité particulière était restée souvent jusqu'ici dans l'ombre de l'identité de l'ancienne autorité politique d'un plus vaste ensemble,

interpelle la dimension culturelle des nomenclatures géographiques. Nous avons en effet assisté depuis quelques années au rétablissement, dans l'usage officiel, de noms géographiques qui avaient été écartés depuis des décennies pour des motifs politiques ou idéologiques. Nous avons eu connaissance aussi du problème important que peut représenter la dimension culturelle d'un nom d'État en regard du retentissement de l'emploi de ce nom sur la géopolitique. Toutes ces observations, qui ressortissent à la dimension culturelle des noms géographiques et qui s'alimentent à la problématique de la mémoire et de l'identité des nations, touchent une corde fort sensible. Nous estimons que l'actualité et la complexité de cette question toponymique rendent très souhaitables la tenue, par des experts onusiens, de discussions de fond sur la préservation et la mise en valeur de ces patrimoines en regard de la problématique de la normalisation et des avantages nombreux qui pourraient découler de l'inclusion, dans cette problématique, de la question du respect des patrimoines toponymiques des nations. Il importe d'éviter que le traitement de la dimension technique et celui de la dimension culturelle des noms géographiques ne s'effectuent en des dynamiques indépendantes et unidimensionnelles qui pourraient conduire à des résultats porteurs de contradictions.

Afin de favoriser la **préservation** et la **mise en valeur** des patrimoines toponymiques, objectifs qui sont en convergence avec ceux de l'UNESCO, et afin aussi que cette préservation et cette mise en valeur souscrivent à l'objectif d'une normalisation optimale de la nomenclature géographique, nous suggérons d'intégrer les éléments de programmes suivants aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques:

1. Il nous apparaît opportun que le Groupe d'experts recommande d'inscrire la question des noms géographiques en tant qu'éléments du patrimoine culturel des nations à l'ordre du jour de la 7<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.
2. Il est suggéré de confier à une équipe rattachée au Groupe d'experts la tâche de proposer un plan de travail pour traiter la question du patrimoine toponymique des nations.

Ce plan de travail pourrait inclure la formulation de projets de résolutions destinées à baliser la préservation des patrimoines toponymiques dans la perspective d'une normalisation optimale des nomenclatures, le tout en accord avec les résolutions adoptées par les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (notamment

sur les exonymes, les noms de pays, les nomenclatures nationales, etc.) et aussi avec les orientations qui se dégagent des travaux du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Il pourrait inclure aussi un exposé sur les moyens qui s'offrent pour la mise en valeur de ces patrimoines, notamment des documents imprimés ou informatisés qui présenteraient des aspects particuliers de ces patrimoines.

La mise en valeur des patrimoines toponymiques pourrait prendre appui sur :

- des dictionnaires de noms géographiques, qui regroupent les noms des lieux les plus importants d'un territoire et les toponymes qui présentent un intérêt intrinsèque pour des raisons toponymiques, historiques, anthropologiques, linguistiques;
- des publications sur des corpus particuliers peu connus, notamment les nomenclatures géographiques des minorités, autochtones aussi bien qu'allochtones, dont l'identité culturelle est menacée;
- des programmes de désignations toponymiques commémoratives;
- des programmes de remplacement de toponymes peu ou non conformes aux objectifs de la normalisation des noms géographiques par des noms possédant une valeur patrimoniale;
- des programmes de recyclage de noms de lieux disparus et de toponymes patrimoniaux remplacés;
- des vocabulaires géographiques contenant des termes de la langue vernaculaire ou scientifique, qui servent à exprimer la nature des lieux dénommés, soit à titre d'éléments génériques contenus dans les toponymes, soit à titre d'expressions servant à exprimer de façon scientifique les types de lieux dénommés;
- des répertoires de gentilés et de dérivés adjectivaux de noms géographiques;

-la création de banques de noms à attribuer, qui offrent la possibilité, aux gestionnaires de la toponymie, de faciliter l'implantation, dans les nomenclatures officielles, de noms issus de patrimoines insuffisamment représentés sur le plan officiel, de même que l'implantation de noms qui témoignent de contributions importantes mais méconnues ou trop peu présentes parmi les noms officiels;

-le renforcement de l'appartenance de peuples et de communautés à des sphères culturelles qui leur sont propres, par la diffusion du patrimoine toponymique que ces peuples et ces communautés ont en commun;

-la signalisation adéquate du nom des lieux à fréquenter, le long d'itinéraires de tourisme culturel, qui pourrait inclure la mention du sens et de l'origine des toponymes signalés, afin d'ajouter à l'atmosphère des lieux par le pouvoir évocateur de la toponymie.

Marc Richard, 25 avril 1994

Commission de toponymie du Québec